

## ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 14 MAI 2024 À 19 HEURES

|  |
|--|
| <b>1. OUVERTURE DE LA SÉANCE - 19 HEURES</b>   |
| 1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2024 ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR   |
| 1.2 PÉRIODE DE PAROLE AU PUBLIC  |
| 1.3 DISPENSE DE LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024 ET ADOPTION DUDIT PROCÈS-VERBAL  |
| <b>2. DIRECTION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES</b>  |
| 2.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL (MP-2024-05)   |
| 2.2 DÉPÔT DE LA LISTE DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'AVRIL 2024  |
| 2.3 DÉSIGNATION TOPONYMIQUE COMMÉMORATIVE D'UN PAVILLON DU FUTUR HÔPITAL DE VAUDREUIL-SOULANGES  |
| 2.4 DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE - SERVICE D'URGENCE ET DE PROTECTION INCENDIE  |
| 2.5 DEMANDE DE CONGÉ SANS SOLDE - SERVICE DES LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES   |
| 2.6 MANDAT À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC - REGROUPEMENT D'ACHAT EN COMMUN D'ASSURANCES DE DOMMAGES AINSI QUE POUR DES SERVICES DE CONSULTANT ET DE GESTIONNAIRE DE RISQUES 2024-2029 |
| 2.7 OCTROI DE CONTRAT POUR L'OEUVRE D'ART MURALE AU 242, RUE SHAMROCK - PROGRAMME D'INTÉGRATION DES ARTS AU PAYSAGE URBAIN - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ                     |
| 2.8 OCTROI DE CONTRAT POUR L'ACHAT DE MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LE CONSEIL MUNICIPAL – DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « INFORMATIQUE ET AMÉLIORATION DES RÉSEAUX »                         |
| 2.9 ABOLITION DE LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, CRÉATION DU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NOMINATION DES MEMBRES   |

|   |
|---|
| <b>3. SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS</b>   |
| <b>3.1 DÉPÔT DE LA LISTE DES DÉPENSES PAYÉES POUR LE MOIS D'AVRIL 2024</b>  |
| <b>3.2 AFFECTATION D'UNE SOMME DE 111 089 \$ DU SURPLUS NON RÉSERVÉ POUR AUGMENTER LA RÉSERVE « ÉVENTUALITÉS »</b>  |
| <b>4. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES</b>  |
| <b>4.1 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2023-07-213 - DÉPENSES FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT - USINE D'ÉPURATION DES EAUX</b>   |
| <b>4.2 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE D'UNE CAMIONNETE CREW CAB SIERRA 2024 - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE FONDS DE ROULEMENT</b>  |
| <b>4.3 OCTROI DE CONTRAT POUR LA RÉFECTION DE LA MEMBRANE DES TERRAINS DE TENNIS AU PARC BELLEVUE - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ</b>   |
| <b>4.4 AMENDEMENT À LA RÉOLUTION NUMÉRO 2024-04-110 – RÉPARATION MÉCANIQUE DE CERTAINS VÉHICULES MUNICIPAUX – DÉPENSE FINANCÉE PAR LA RÉSERVE « MISE À NIVEAU DE LA FLOTTE DE VÉHICULES »</b>                                 |
| <b>5. LOISIRS ET SERVICES COMMUNAUTAIRES</b>  |
| <b>5.1 AUTORISATION D'ACTIVITÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE PINCOURT</b>   |
| <b>5.2 AUTORISATION DE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DANS LE CADRE DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LA MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES - PROJET PLAZA P-TOWN</b>   |
| <b>5.3 ACHAT, INSTALLATION ET BRANCHEMENT D'UN TABLEAU ÉLECTRONIQUE POUR LE TERRAIN DE BASEBALL DU PARC SHAMROCK - DÉPENSES FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT</b>   |
| <b>5.4 OCTROI D'UN CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE MICROPHONES ET AUTRES ACCESSOIRES POUR L'OMNI-CENTRE - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS NON RÉSERVÉ</b>   |
| <b>6. SERVICE D'URGENCE ET DE PROTECTION INCENDIE</b>   |
| <b>6.1 ABROGER LES RÉOLUTIONS NUMÉROS 2023-03-83 ET 2023-10-304 - ACHAT ET AMÉNAGEMENTS D'UN VÉHICULE D'INTERVENTION PR DE TYPE HYBRIDE UTILITAIRE À TRACTION INTÉGRALE – DÉPENSES FINANCÉES PAR LE FONDS DE ROULEMENT</b>    |
| <b>6.2 ENTÉRINER LA NOMINATION D'UN MANDATAIRE DE LA VILLE DE PINCOURT AUPRÈS DE LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE DU QUÉBEC (SAAQ)</b>  |
| <b>6.3 AUTORISATION DE CONCLUSION D'UNE ENTENTE DE TRANSPORT COLLECTIF ENTRE L'ARTM, EXO, TRANSBUS ET LA VILLE DE PINCOURT - JOURNÉE DES POMPIERS 2024</b>  |
| <b>7. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>   |
| <b>7.1 OCTROI D'UN MANDAT POUR LA PRÉPARATION D'UN PLAN PARTICULIER D'URBANISME (PPU) POUR LE SECTEUR COMMERCIAL ET AUTRES - DÉPENSE FINANCÉE PAR LE SURPLUS RÉSERVÉ « ACQUISITION D'IMMEUBLE ET REVITALISATION URBAINE »</b> |

**8. GREFFE ET COMMUNICATIONS**

**8.1** ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 784-08 MODIFIANT LE RÈGLEMENT D'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS D'URBANISME NUMÉRO 784, TEL QU'AMENDÉ

**9. SÉCURITÉ CIVILE ET MESURES D'URGENCE**

**10. AFFAIRES NOUVELLES**

**11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2024**